

APERÇU DE L'ÉCONOMIE BELGE

NOTE CONJONCTURELLE
DE NOVEMBRE 2021



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfecoco](https://www.instagram.com/spfecoco)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ economie.fgov.be

Éditrice responsable :

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

Table des matières

Introduction	4
1. La Belgique en bref	6
2. Développements conjoncturels de l'économie	10
3. Commerce extérieur – Observation des flux commerciaux	20
4. La position de la Belgique comparée à l'Union européenne (27 pays)	24
5. Prévisions macro-économiques	28

Liste des graphiques

Graphique 1. Compétitivité et classement digital	6
Graphique 2. Ventilation de l'industrie manufacturière en Belgique en 2020	8
Graphique 3. PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA) en 2020	9
Graphique 4. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique dépenses	10
Graphique 5. Commerce extérieur selon le concept national	12
Graphique 6. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique production	13
Graphique 7. Évolution des indices de production industrielle	14
Graphique 8. Nombre de créations et de cessations d'entreprises	15
Graphique 9. Taux d'emploi et taux de chômage harmonisé	16
Graphique 10. Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)	17
Graphique 11. Évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et contribution à l'inflation des 5 grands groupes de produits	18
Graphique 12. Principaux débouchés à l'exportation de biens pour la Belgique en 2020	21
Graphique 13. Principaux partenaires à l'importation de biens pour la Belgique en 2020	21
Graphique 14. Ventilation par secteur des exportations belges de biens en 2020	22
Graphique 15. Exportations de biens vers la Corée du Sud en 2020	23
Graphique 16. Importations de biens en provenance de la Corée du Sud en 2020	23
Graphique 17. PIB en Belgique, dans l'Union européenne et dans la zone euro	24
Graphique 18. Indice de production dans l'industrie manufacturière et la construction	25
Graphique 19. Population et taux d'emploi	25
Graphique 20. Taux de chômage	26
Graphique 21. Inflation	27

Liste des tableaux

Tableau 1. Poids des exportations nationales dans les exportations mondiales	20
Tableau 2. Part des exportations belges de biens à destination des principales zones géographiques du monde	20
Tableau 3. Prévisions de croissance du PIB dans l'environnement international	28
Tableau 4. Prévisions de croissance économique en Belgique	28

Introduction

La Belgique, **petite économie ouverte** de 11,5 millions d'habitants, se situe en plein cœur de l'Europe de l'Ouest. En 2020, son PIB était de 456,9 milliards d'euros. L'économie jouit d'une bonne infrastructure de communication ainsi que d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Du fait de son ouverture, les échanges commerciaux sont essentiels pour la Belgique. Par ailleurs, 62,8 % des exportations belges sont destinées au marché intra-européen (hors Royaume-Uni). Les pays voisins de la Belgique constituent ses principaux partenaires commerciaux. Il s'agit de l'Allemagne, de la France et des Pays-Bas. Après avoir connu un déficit en 2019 (-6,4 milliards d'euros), le solde de la balance commerciale s'est amélioré et présente désormais un excédent de 1,7 milliard d'euros en 2020.

Les **produits principalement exportés** en 2020 par les entreprises belges concernaient les produits issus des industries chimiques, mais également les véhicules et matériels de transport ainsi que les machines et appareils électriques.

En 2020, l'industrie pharmaceutique était le **principal secteur de l'industrie manufacturière à créer de la valeur ajoutée**, suivie par les industries alimentaires et de boissons et l'industrie chimique.

Les développements conjoncturels récents montrent que la **croissance annuelle du PIB** s'est effondrée en Belgique en 2020 (-5,7 %) à la suite de la pandémie mondiale de coronavirus qui s'est également développée dans notre pays à partir du mois de mars. Auparavant, la croissance économique belge était plutôt vigoureuse et s'élevait à 2,1 % en 2019. Néanmoins, le recul du PIB en Belgique s'est montré moins prononcé que celui de l'Union européenne (27 pays ; -5,9 %) et de la zone euro (-6,4 %). Au **deuxième trimestre de 2021**, la Belgique a connu une hausse de son PIB de 15,1 % à un an d'écart. Il s'agit par ailleurs de la première progression du PIB depuis l'apparition de la crise sanitaire. À la fois la demande intérieure hors stocks et les exportations nettes ont participé à cette reprise du PIB.

Les **services** constituent à l'accoutumée le principal moteur de la croissance économique belge. En 2020, ce sont eux qui ont majoritairement contribué au recul de l'activité économique.

L'**indice de production** dans l'industrie manufacturière a nettement reculé au cours des trois premiers trimestres de 2020 en glissement annuel. La diminution de la production a été particulièrement prononcée au deuxième trimestre de 2020 sous l'effet, notamment, de l'arrêt partiel ou total de l'activité de certaines industries à la suite des mesures de confinement prises par le gouvernement pour lutter contre l'expansion de la pandémie de Covid-19. Une reprise de la production dans l'industrie manufacturière a toutefois été observée dès le dernier trimestre de 2020 et s'est confirmée au cours des trois premiers trimestres de 2021. Le secteur de la construction a toutefois connu un recul de la production au troisième trimestre de 2021.

La **démographie des entreprises** s'est encore montrée vigoureuse en 2020, avec un plus grand nombre de créations que de cessations d'entreprises et un solde net de 40.137 unités, soit le plus grand solde net observé sur la période 2016-2020. Le dynamisme entrepreneurial s'est poursuivi au deuxième trimestre de 2021, avec un solde net de « créations-cessations » positif (14.019 unités). On observe par ailleurs que ce solde a fortement augmenté en glissement annuel (8.109 unités de plus) malgré la détérioration des cessations par rapport à la période correspondante de 2020.

Dans son ensemble, 2020 s'est avéré une année défavorable sur le **marché de l'emploi**, le taux d'emploi s'est inscrit à la baisse et les taux de chômage ont augmenté, tant le chômage total que celui des jeunes de moins de 25 ans. La détérioration des taux de chômage s'est poursuivie au deuxième trimestre de 2021 (en glissement annuel). En effet, le taux de chômage des jeunes s'est monté à 20,5 % (contre 16,4 % un an auparavant) et le taux de chômage total a atteint 6,3 % (contre 5,0 % un an plus tôt). Le taux d'emploi a quant à lui augmenté au deuxième trimestre de 2021, atteignant 65,0 % (contre 64,2 % un an plus tôt),

Après une année 2020 marquée par un net ralentissement de l'**inflation** à la suite, notamment, de l'effondrement des prix du pétrole sur les marchés mondiaux, les prix à la consommation mesurés par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) ont accéléré au cours des trois premiers trimestres de 2021. L'évolution la plus frappante concerne ici aussi les prix énergétiques qui ont

crû de plus de 24,6 % au troisième trimestre de 2021 en ligne avec la hausse des cours du pétrole et du gaz sur les marchés mondiaux. Dès lors, les prix du gaz naturel, de l'électricité et des carburants ont vivement progressé sur cette période.

En ce qui concerne les **perspectives de croissance à court terme** pour l'économie belge, la Commission européenne indique que la reprise économique devrait déjà avoir lieu en 2021, où la croissance s'élèverait à 6,0 % à la suite de la reprise des activités et de l'avancement dans la campagne de vaccination. La croissance belge s'établirait à 2,6 % en 2022. Toutefois, l'apparition de nouveaux variants et la flambée des contaminations de coronavirus en fin d'année 2021 pourraient à nouveau peser sur l'activité économique en 2022.

1. La Belgique en bref

La Belgique est l'un des six pays fondateurs de l'Union européenne. En plein cœur de l'Europe de l'Ouest, sa position constitue sans aucun doute un aspect essentiel pour son économie. Bruxelles, sa capitale, accueille un grand nombre d'institutions européennes et internationales.

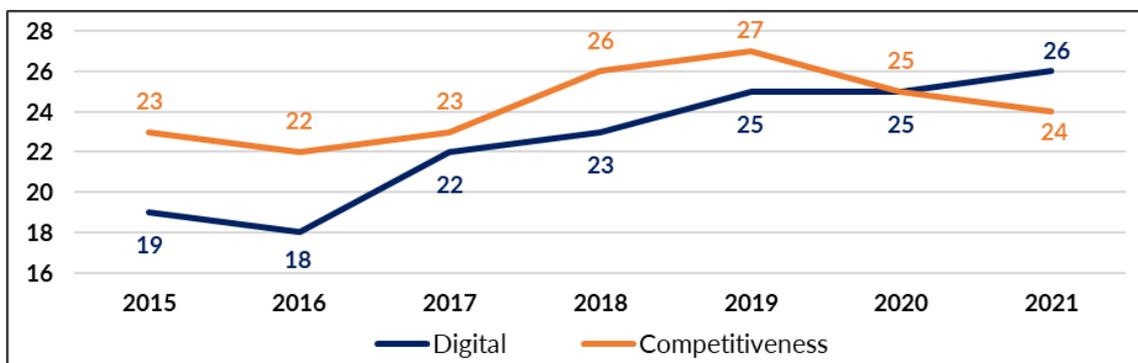


Avec une **superficie** de 31.000 km² et 11,5 millions d'**habitants**, la Belgique est, avec les Pays-Bas, un des pays les plus densément peuplés d'Europe.

La Belgique est divisée en **trois régions** : la Région de Bruxelles-Capitale, la Région flamande et la Région wallonne. Sa population est répartie en trois groupes linguistiques (les néerlandophones, les francophones et les germanophones), c'est pourquoi le pays comprend également trois communautés : la communauté flamande, la communauté française et la communauté germanophone.

La Belgique est dotée d'une **infrastructure de communication** hautement développée dans l'ensemble du pays et de l'un des réseaux de télécommunications à large bande les plus développés d'Europe. La Belgique possède donc un large éventail de modes de transport et d'infrastructures. Par exemple, elle dispose d'un réseau de routes principales, de voies ferrées et de voies navigables. Le pays dispose aussi d'aéroports internationaux (Bruxelles, Liège, Charleroi, Ostende, Anvers et Courtrai) et de ports maritimes (Anvers, Zeebrugge, Gand et Ostende).

Graphique 1. Compétitivité et classement digital



Source : IMD World Competitiveness Center.

De plus, la Belgique se positionne à la **24^e place sur 64 dans le classement des pays les plus compétitifs** selon l'Institute for Management Development¹ (IMD World Competitiveness Yearbook 2021 Results) et elle occupe la **22^e place** sur 141 selon le World Economic Forum² (Global Competitiveness Report 2019)³. Plusieurs facteurs constituent un frein pour la conduite des affaires en Belgique : les taux d'imposition, les réglementations du travail trop contraignantes et la législation fiscale sont les plus importants.

La Belgique dispose d'une **main-d'œuvre hautement qualifiée**.

En effet, le pays bénéficie d'un enseignement secondaire et supérieur solide et d'un système de formation, de connaissance et d'innovation parmi les plus compétitifs du monde.

La Belgique est par nature une « **petite économie ouverte** » : « petite » par son produit intérieur brut (PIB à prix courants) de 456,9 milliards d'euros en 2020, représentant 3,4 % du PIB de l'Union européenne (UE27)⁴, ou 4 % du PIB de la zone euro⁵, et « ouverte » par son degré d'ouverture⁶ de 80,4 % (81,5 % en 2019).

Le degré d'ouverture de la Belgique et son intégration dans l'Union économique et monétaire justifient un taux d'**inflation** généralement modéré. Néanmoins, la croissance des prix à la consommation a été, depuis plusieurs années, plus rapide en Belgique que chez ses principaux partenaires commerciaux (à savoir la France, l'Allemagne et les Pays-Bas). Toutefois, les derniers chiffres semblent montrer un renversement de tendance en raison d'un recul des prix énergétiques.

L'économie belge, comme toute économie moderne et industrialisée, est caractérisée par l'**importance grandissante des services**. En 2020, les services marchands (incluant le commerce de gros, le commerce de détail, les activités financières et d'assurance) représentaient 55,4 % de la valeur ajoutée brute totale, contre 13,8 % pour l'industrie et 5,3 % pour la construction. La part restante est répartie entre les services non marchands (y compris les soins de santé), l'énergie et l'agriculture.

¹ <https://www.imd.org/wcc/world-competitiveness-center-rankings/world-competitiveness-ranking-2020/> et <https://worldcompetitiveness.imd.org/countryprofile/overview/BE>

² <https://www.weforum.org/reports/how-to-end-a-decade-of-lost-productivity-growth>

³ Selon le WEF (Rapport 2020) : « Dans cette édition spéciale, en cette période de turbulences pour l'économie mondiale, nous mettons en pause les classements comparatifs des pays sur l'indice de compétitivité mondiale. Au lieu de cela, nous jetons un regard fondamental sur la façon dont les économies devraient penser à la reprise et à la transformation de leurs systèmes économiques pour améliorer le développement humain et la compatibilité avec l'environnement. »

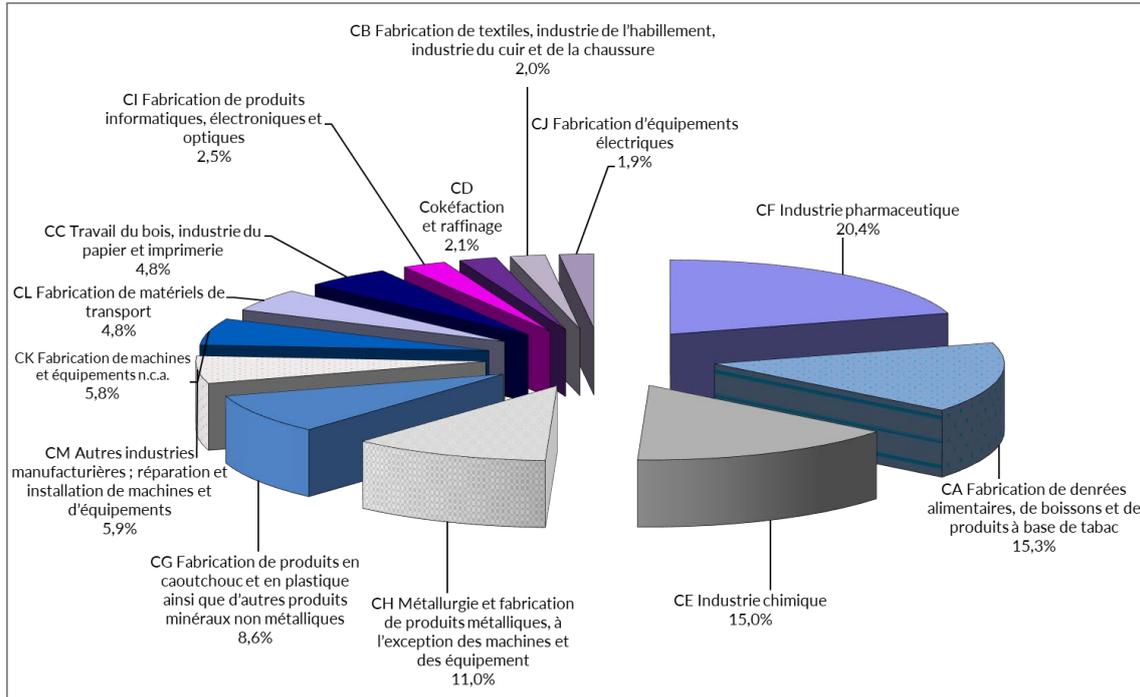
⁴ En 2020, le PIB à prix courants de l'Union européenne (27 pays) s'élève à 13.393,7 milliards d'euros (-4,4 % par rapport à 2019).

⁵ En 2020, le PIB à prix courants de la zone euro atteint 11.400,4 milliards d'euros (-4,9 % par rapport à 2019).

⁶ Valeur moyenne de ses importations et exportations de biens et services divisée par le PIB et multipliée par 100.

Graphique 2. Ventilation de l'industrie manufacturière en Belgique en 2020

Valeur ajoutée brute en % de la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière.



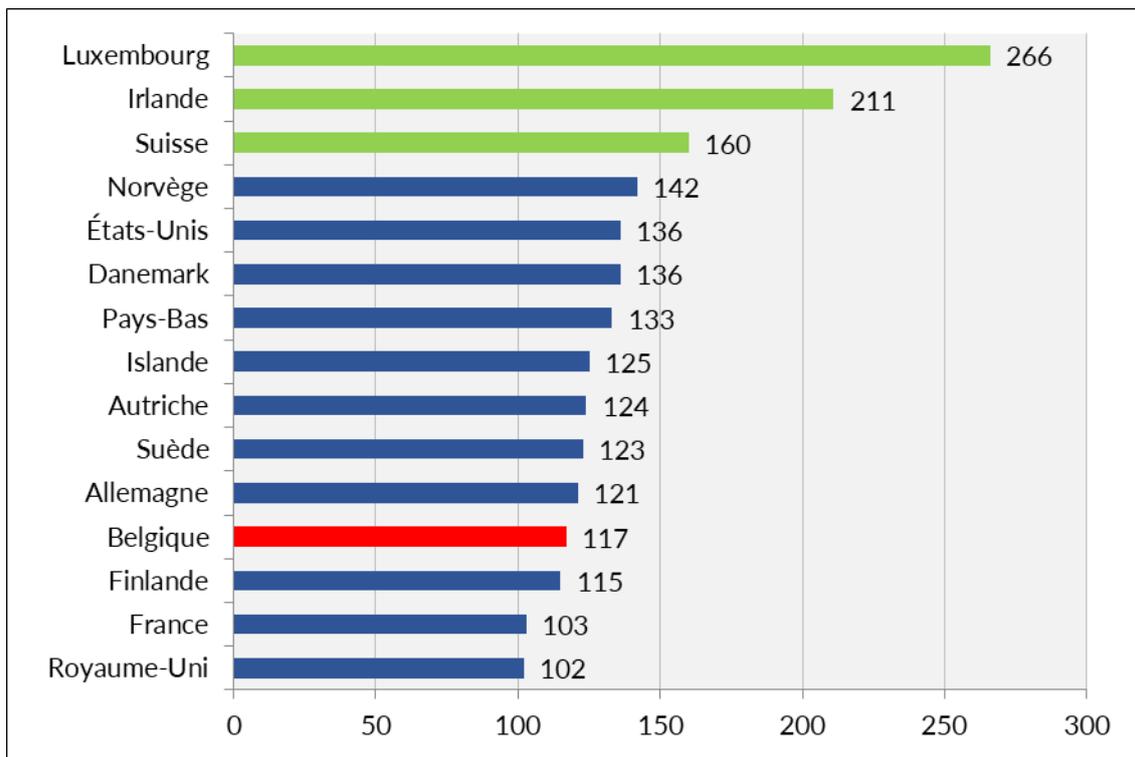
Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) – Répartition en 38 branches d'activité (A38).

Malgré une part relative moindre, l'**industrie manufacturière** est essentielle pour l'économie belge car, en plus de générer une part importante de services marchands, elle crée de la valeur ajoutée en satisfaisant la demande étrangère grâce aux exportations.

Les secteurs clés de l'industrie belge sont :

- l'industrie pharmaceutique (20,4 % du total de la valeur ajoutée),
- les industries alimentaires et de boissons (15,3 %),
- l'industrie chimique (15 %),
- la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (11 %).

Graphique 3. PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA) en 2020
UE27=100.



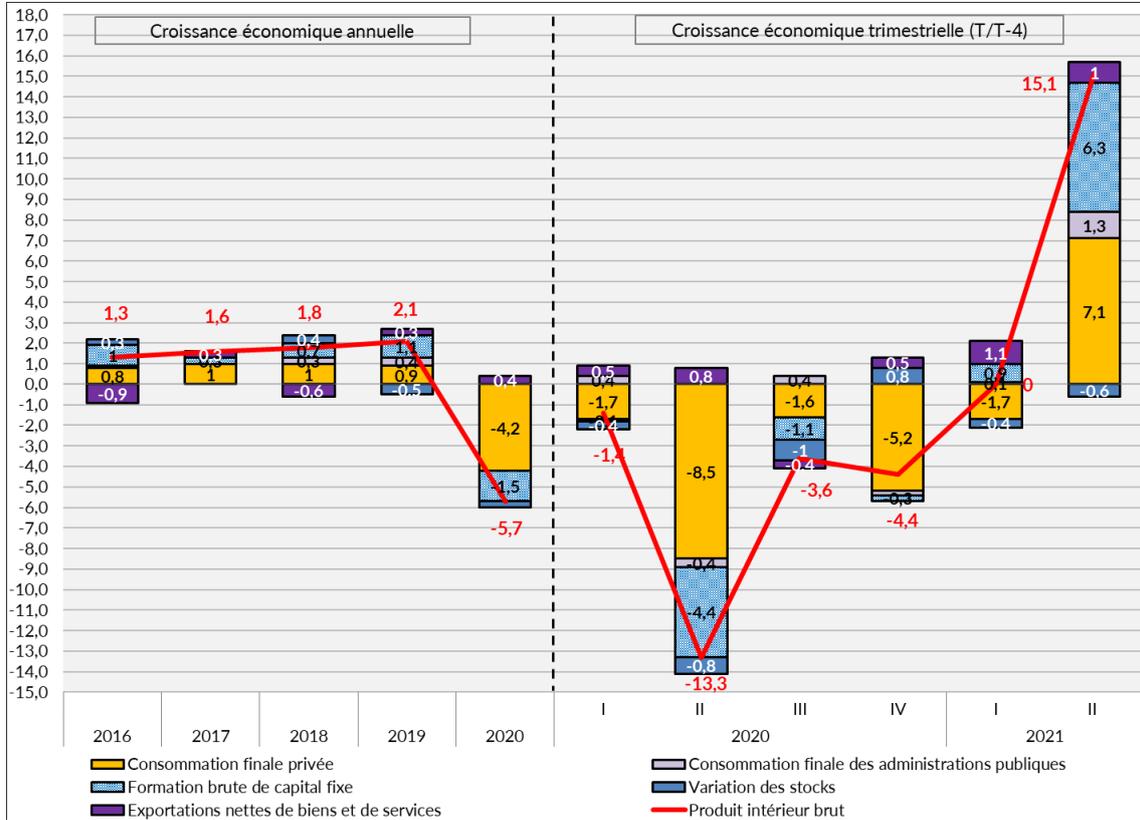
Source : Eurostat.

Selon les indicateurs structurels européens publiés par Eurostat, le **PIB par habitant en Belgique**, exprimé en parité de pouvoir d'achat, s'est élevé à 117 en 2020 contre 100 pour la moyenne de l'Union européenne (UE27). Le PIB belge par habitant est en retrait d'un point par rapport à 2019 et de 4 points par rapport à son meilleur résultat au cours des dix dernières années, observé plusieurs fois en Belgique sur cette période. La Belgique reste un des pays les plus riches de l'Union européenne, en se classant à la huitième place, juste derrière l'Allemagne.

2. Développements conjoncturels de l'économie

Graphique 4. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique dépenses

En point de pourcentage, à un an d'écart.



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) et Banque nationale de Belgique (BNB).

En 2020, la croissance annuelle du PIB en Belgique s'est repliée de 5,7 % par rapport à 2019 à la suite de la pandémie de Covid-19. Celle-ci a provoqué l'arrêt temporaire de plusieurs activités économiques principalement liées aux métiers de contact, à l'horeca et au secteur culturel dans son ensemble. Le gouvernement belge a également pris diverses mesures spécifiques comme le chômage temporaire ou le droit passerelle pour les travailleurs indépendants, etc. pour tenter de préserver un maximum l'emploi. De même, plusieurs moratoires ont été créés afin de protéger les entreprises disposant d'une situation financière saine avant la crise. Dès lors, la **demande intérieure hors stocks** s'est réduite en 2020, contribuant au recul de l'activité économique belge pour 5,7 points de pourcentage. D'une part, les **dépenses de consommation privée** ont fortement contribué à la diminution du PIB en 2020 (-4,2 points de pourcentage), les ménages augmentant leur propension à épargner par précaution pendant la crise et les activités permettant de dépenser leurs revenus étant limitées. D'autre part, la baisse d'activité et la fermeture temporaire de certains secteurs a pesé sur la confiance des entrepreneurs, et donc également sur leurs décisions d'investissement. Par conséquent, les **investissements** ont contribué pour 1,5 point de pourcentage au recul de l'activité économique en 2020. Les **dépenses de consommation publique** ont connu une contribution à la croissance nulle en 2020. Enfin, la pandémie s'étant développée mondialement et certains pays ayant fermé leurs frontières, le commerce extérieur de la Belgique s'est affaibli également. Toutefois, le recul ayant été plus marqué pour les importations que pour les exportations, la contribution à la croissance du PIB belge des **exportations nettes** a donc été positive en 2020 (+0,4 point de pourcentage), le commerce étant donc la seule composante soutenant l'activité économique belge en 2020.

À un an d'écart, le PIB a connu au **deuxième trimestre de 2021** sa première progression depuis l'apparition de la crise sanitaire, progressant de 15,1 %, tandis que l'évolution enregistrée au premier trimestre de 2021 était nulle. Notons que cette progression à deux chiffres du PIB au deuxième trimestre de 2021 n'est pas étonnante compte tenu du plongeon qu'avait enregistré l'activité économique au deuxième trimestre de 2020, en plein cœur de la crise sanitaire, où de nombreuses mesures restrictives étaient d'application.

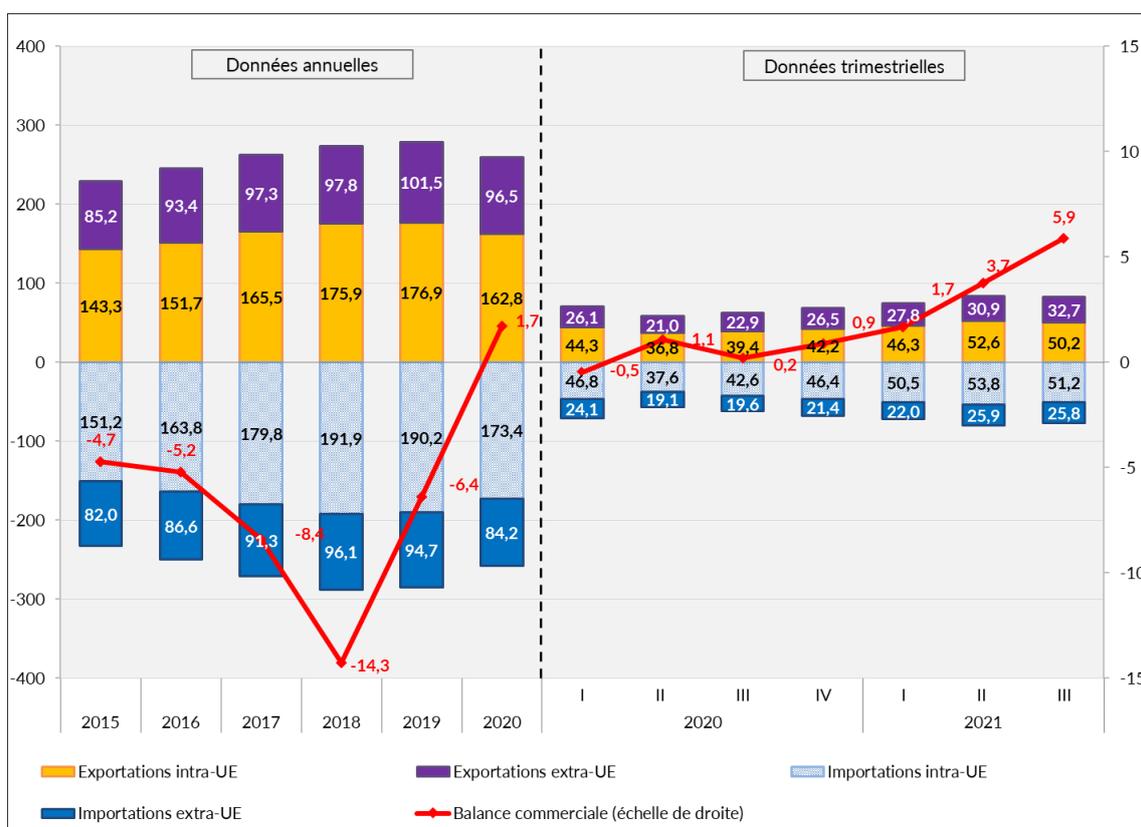
La **demande intérieure hors stocks** a tiré la croissance économique vers le haut au deuxième trimestre de 2021, à hauteur de 14,7 points de pourcentage. Par ailleurs, toutes les composantes de la demande intérieure hors stocks ont participé activement à l'évolution positive du PIB. Au deuxième trimestre de 2021, la consommation privée a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 7,1 points de pourcentage alors qu'elle l'amputait de 1,7 point de pourcentage au trimestre précédent. De plus, alors que leur contribution était déjà positive au premier trimestre de 2021, les dépenses de consommation publique et les investissements ont contribué positivement à la croissance du PIB également au deuxième trimestre de 2021, de respectivement 1,3 et 6,3 points de pourcentage (contre respectivement +0,1 et +0,9 point de pourcentage au trimestre précédent).

Les **exportations nettes** ont également participé à la croissance de l'activité économique en apportant une contribution positive à l'évolution du PIB au deuxième trimestre de 2021, à hauteur de 1 point de pourcentage, après une contribution toutefois plus élevée observée au premier trimestre de 2021 (+1,1 point de pourcentage). Seule la contribution à la croissance de la **variation des stocks** a été négative au deuxième trimestre de 2021 (-0,6 point de pourcentage, contre une contribution de -0,4 point de pourcentage au premier trimestre de 2021).

Si les chiffres fournis pour les deux premiers trimestres de 2021 sont encore provisoires au moment de la rédaction de cette note, l'économie belge semble avoir entamé de façon marquée son processus de reprise économique. En effet, la plupart des composantes du PIB montrent des signes positifs, d'autant plus que les restrictions encore en vigueur sont de moins en moins nombreuses. L'utilisation du Covid Safe Ticket permet également d'abandonner certaines restrictions supplémentaires, en plus d'autoriser un nombre important de participants dans les événements. De plus, la campagne de vaccination se poursuit, ce qui pourrait permettre à court terme de mettre de côté les dernières limitations. Selon le [tableau de bord de la vaccination Covid](#), environ 76,7 % de la population belge (8.832.155 personnes) a reçu une première dose du vaccin contre la Covid-19 à la date du 30 novembre 2021, tandis que près de 75,4 % de la population (8.689.751 personnes) a déjà reçu deux doses de vaccin, signifiant donc, à ce jour, une vaccination complète. Notons que la campagne de vaccination continue et qu'une troisième dose de vaccin, servant de booster d'immunité, est désormais également proposée à la population. Bien entendu, même si une amélioration de la situation s'observe, un certain temps sera encore nécessaire afin que l'économie récupère son niveau d'avant crise. De plus, la remontée du nombre de contaminations observée en novembre pourrait à nouveau peser sur l'activité économique belge à court terme.

Graphique 5. Commerce extérieur selon le concept national

En milliards d'euros.



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) et Banque nationale de Belgique (BNB, tableau de synthèse).

Selon le concept national⁷, le commerce extérieur s'est fortement dégradé en 2020 par rapport à 2019 à la suite du recul de l'économie mondiale, les exportations de biens diminuant de 6,9 % et les importations de 9,6 %. Le solde de la balance commerciale s'est toutefois amélioré en 2020 par rapport à 2019, résultant d'un recul plus prononcé des importations que des exportations de biens. Il s'agit de la deuxième année où le solde de la balance commerciale s'améliore. Ce dernier affiche un excédent de 1,7 milliard d'euros en 2020 contre un déficit de 6,4 milliards d'euros en 2019, mais cette amélioration résulte d'un ralentissement des échanges.

Les **exportations** totales de biens (en valeur) se sont accrues de 32,9 % au **troisième trimestre de 2021** par rapport à la même période de 2020, atteignant 82,9 milliards d'euros, contre 62,4 milliards d'euros au troisième trimestre de 2020. Par ailleurs, les montants d'exportations des deuxième et troisième trimestres de 2021 sont particulièrement élevés. Avec la reprise du commerce mondial, les exportations ont retrouvé leur souffle après avoir fortement diminué aux deuxième et troisième trimestres de 2020. Cette augmentation des exportations totales est attribuable à la fois aux exportations intra-UE qui se sont accrues de 27,4 % au troisième trimestre de 2021 en glissement annuel et aux exportations extra-UE qui ont augmenté de 42,3 % sur la même période.

Les **importations** belges de biens (en valeur) se sont également fortement accrues au **troisième trimestre de 2021** en glissement annuel, où la hausse atteint 23,9 %. Elles se chiffrent ainsi à 77 milliards d'euros, contre 62,2 milliards d'euros un an plus tôt, sous l'effet d'une augmentation des importations intra-UE (+20,2 %) et des importations extra-UE (+31,9 %).

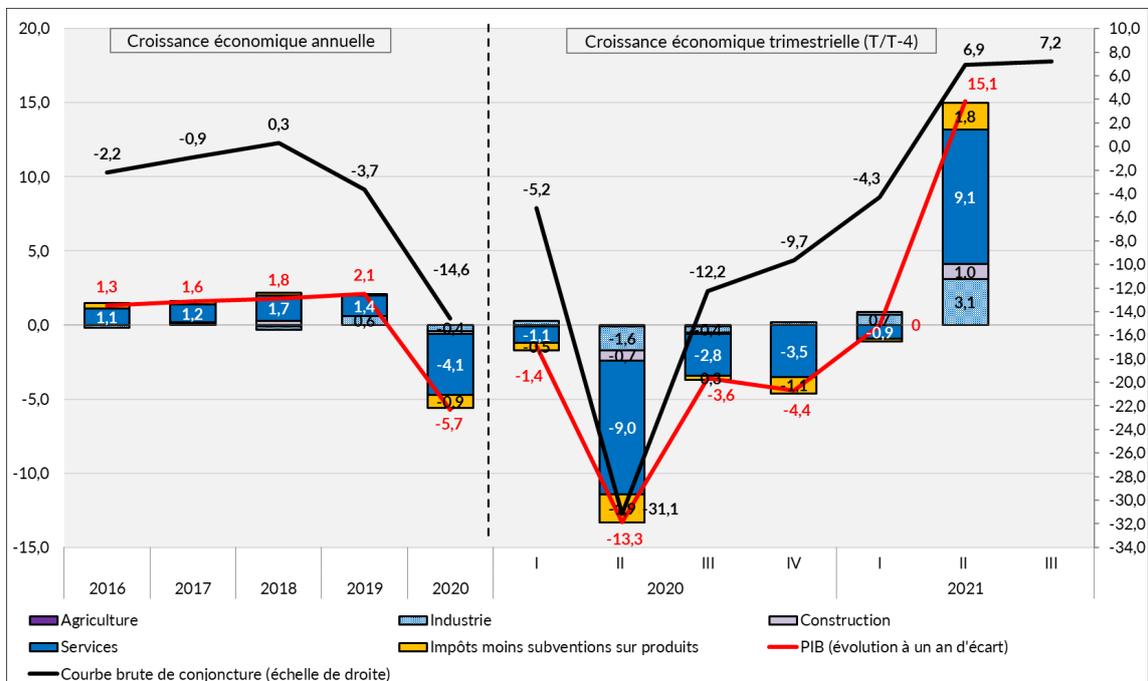
Ces résultats se sont traduits par une **balance commerciale excédentaire** au troisième trimestre de 2021 (+5,9 milliards d'euros). Le solde s'est par ailleurs amélioré comparativement au trimestre

⁷ Le concept national reprend uniquement les opérations d'importations et d'exportations dans lesquelles une entreprise résidente est contrepartie (source : BNB).

précédent (+3,7 milliards d'euros) et par rapport au trimestre correspondant de 2020 (+0,2 milliard d'euros).

Graphique 6. Évolution du PIB en % et contribution des différentes composantes selon l'optique production

En point de pourcentage, à un an d'écart.



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN) et Banque nationale de Belgique (BNB).

En 2020, l'activité économique a reculé de 5,7 %, contre une progression de 2,1 % en 2019.

Si les **services** étaient le principal moteur de la croissance économique les années précédentes, ces derniers ont également été les plus touchés par les mesures de confinement. Il est donc normal qu'ils aient le plus lourdement amputé la croissance du PIB en 2020, contribuant au recul à hauteur de 4,1 points de pourcentage (contre un soutien de 1,4 point de pourcentage en 2019). Alors qu'elle soutenait l'activité économique en 2019 (avec une contribution de +0,6 point de pourcentage), l'activité dans l'**industrie manufacturière** a reculé en 2020, contribuant ainsi pour 0,4 point de pourcentage au recul de la croissance économique. Le secteur de la **construction** a également contribué au recul de la croissance du PIB en 2020, y contribuant pour 0,2 point de pourcentage, alors que son soutien à l'activité économique était nul en 2019. La contribution à la croissance de l'**agriculture** a été neutre en 2020 comme en 2019.

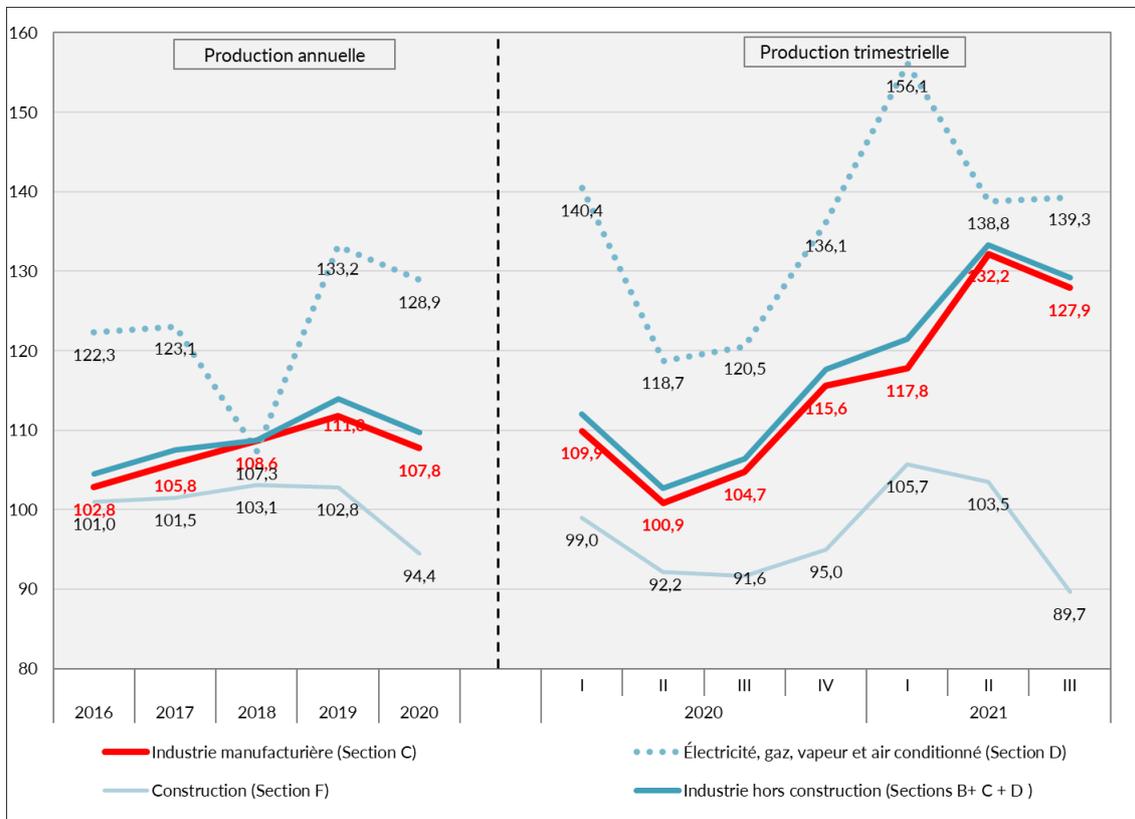
Au **deuxième trimestre de 2021**, l'**industrie manufacturière (hors construction)** a soutenu l'activité économique pour 3,1 points de pourcentage, après une contribution positive de 0,7 point de pourcentage enregistrée pour le trimestre précédent.

Alors que les **services** ont contribué négativement à la croissance du PIB pendant cinq trimestres consécutifs, ils ont renoué avec une contribution positive au deuxième trimestre de 2021, passant d'une contribution de -0,9 point de pourcentage au premier trimestre de 2021 à une contribution de 9,1 points de pourcentage au deuxième trimestre de 2021. Ce sont d'ailleurs les services qui tirent principalement la croissance du PIB vers le haut au deuxième trimestre de 2021.

Enfin, la contribution à la croissance de l'activité économique du secteur de la **construction** a été positive au deuxième trimestre de 2021 (+1 point de pourcentage), après une contribution de 0,2 point de pourcentage enregistrée au premier trimestre de 2021. L'**agriculture** n'a pas contribué à la croissance économique au deuxième trimestre de 2021, tout comme les trois trimestres précédents.

Alors que la **confiance des chefs d'entreprise** s'est effondrée au deuxième trimestre de 2020 en raison du climat d'incertitude généré par la pandémie de coronavirus, elle s'est depuis lors redressée progressivement. Elle est même redevenue positive aux deuxième et troisième trimestres de 2021, dépassant ainsi son niveau pré-pandémie.

Graphique 7. Évolution des indices de production industrielle
2015 = 100.



Source : Statbel, Indices par jours ouvrables.

En raison de la crise sanitaire, tous les secteurs examinés ici ont connu une année **2020** défavorable et ont vu leur production reculer à un an d'écart. Le recul le plus marqué a été enregistré dans le secteur de la construction.

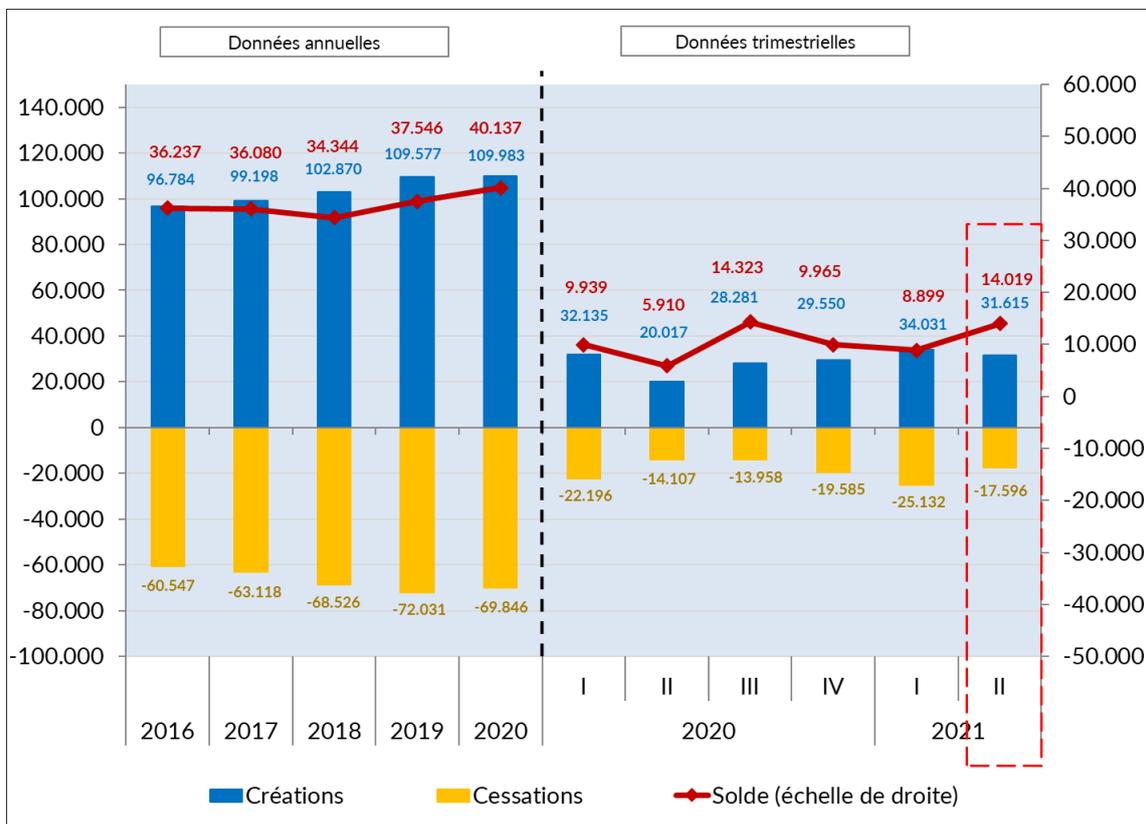
La production dans l'**industrie manufacturière (section C)** a renoué avec une croissance positive au dernier trimestre de 2020 (+1,4 % à un an d'écart), récupérant ainsi son niveau d'avant crise. Cette croissance a connu une accélération par la suite jusqu'à progresser de 31 % à un d'écart au deuxième trimestre de 2021. Cette forte augmentation de la production au deuxième trimestre de 2021 n'est pas étonnante, compte tenu du faible niveau de comparaison après la très forte baisse observée un an plus tôt, au cœur du premier confinement et de la mise en place de mesures gouvernementales strictes, dont notamment l'arrêt de plusieurs activités jugées comme non essentielles. Au troisième trimestre de 2021, cette croissance de la production s'est ralentie à 22,2 %.

Après plusieurs trimestres de baisses, la production d'**électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (section D)** a commencé à croître en 2021. Au premier trimestre de 2021, la croissance de la production s'est chiffrée à 11,2 % en glissement annuel pour ensuite atteindre 16,9 % au deuxième trimestre de 2021 et 15,6 % au troisième trimestre de 2021. Si la production a largement passé son niveau d'avant crise en 2021, l'écart s'amenuise au troisième trimestre de 2021, où l'on observe le même niveau qu'au troisième trimestre de 2019.

Enfin, l'activité dans le secteur de la **construction (section F)** s'est raffermie au premier trimestre de 2021 (+6,8 % à un an d'écart) interrompant six trimestres de baisses successives. Au cours du

deuxième trimestre de 2021, la production de ce secteur a crû une nouvelle fois (+12,3 % à un an d'écart) pour reculer au troisième trimestre 2021. Toutefois, si la production dans la construction semblait avoir récupéré son niveau d'avant crise au premier trimestre de 2021 (+1,5 % par rapport au premier trimestre de 2019), les trimestres successifs ont été marqués par des niveaux moindres. Les récents événements liés aux intempéries devraient exercer une pression haussière sur ce secteur au cours des prochains trimestres.

Graphique 8. Nombre de créations et de cessations d'entreprises



Source : Statbel.

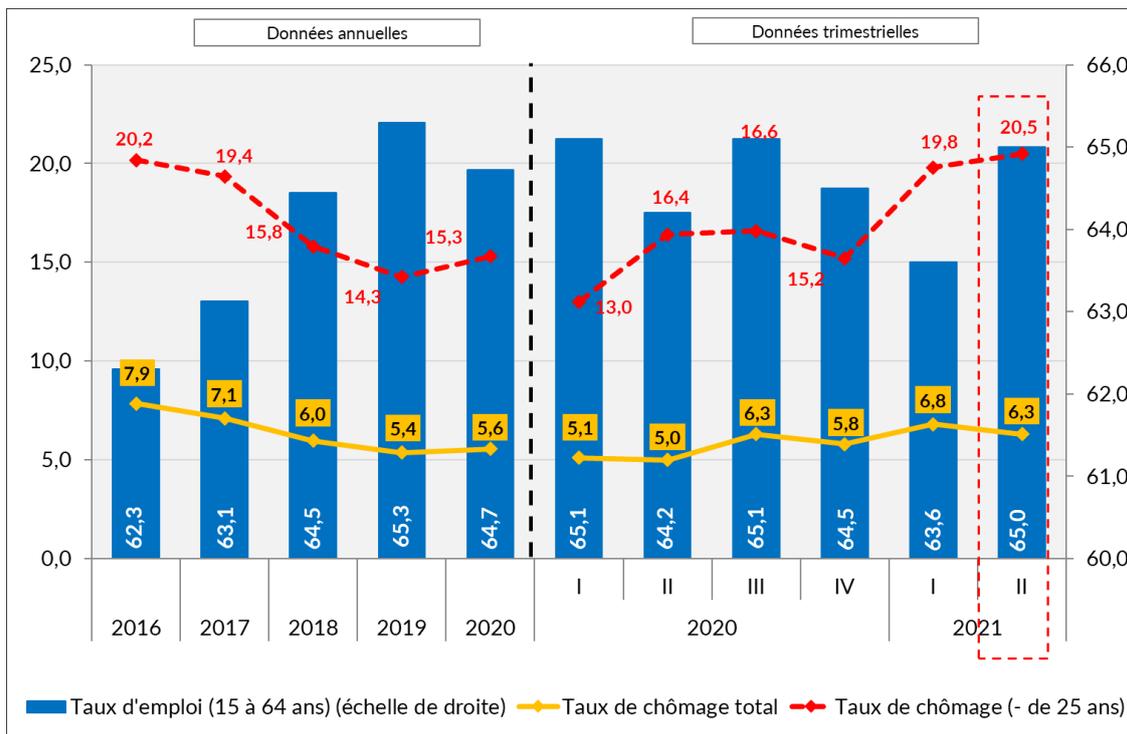
En 2020, la **démographie entrepreneuriale** a enregistré une évolution favorable par rapport à 2019 sur le plan des créations d'entreprise mais également sur celui des cessations. Ainsi, les créations d'entreprise ont légèrement progressé avec 0,4 % tandis que les cessations ont diminué de 3,0 %. Avec un solde net de 40.137 entreprises en 2020, soit 2.591 entreprises de plus qu'en 2019, le solde net de « créations-cessations » est positif.

Au **deuxième trimestre de 2021**, 31.615 nouvelles entreprises ont été créées, soit 11.598 entreprises de plus qu'au trimestre correspondant de 2020. Ces nouvelles entreprises représentent pour 88,6 % des primo-assujettissements (dont 48,5 % de personnes physiques et 40,1 % de personnes morales) et pour 11,4 % des ré-assujettissements (dont 9,8 % de personnes physiques et 1,6 % de personnes morales).

Par ailleurs, 17.596 entreprises ont **cessé leur activité** au deuxième trimestre de 2021 (dont 63,5 % de personnes physiques et 36,5 % de personnes morales), soit 3.489 cessations de plus qu'au deuxième trimestre de 2020.

Au deuxième trimestre de 2021, le **solde « créations-cessations »** est donc positif et s'élève à 14.019 entreprises, dont 51,5 % de personnes physiques et 48,5 % de personnes morales. Ce solde « créations-cessations » a augmenté de 8.109 unités par rapport à celui du trimestre correspondant de 2020 (+137,2 %).

Graphique 9. Taux d'emploi et taux de chômage harmonisé
En %.



Source : Eurostat.

La pandémie de coronavirus qui a frappé l'économie mondiale en 2020, n'a pas été sans conséquences pour l'emploi. Toutefois le gouvernement a mis en place diverses mesures, comme le chômage temporaire, ou encore le droit passerelle pour les travailleurs indépendants, pour tenter de préserver au maximum l'emploi.

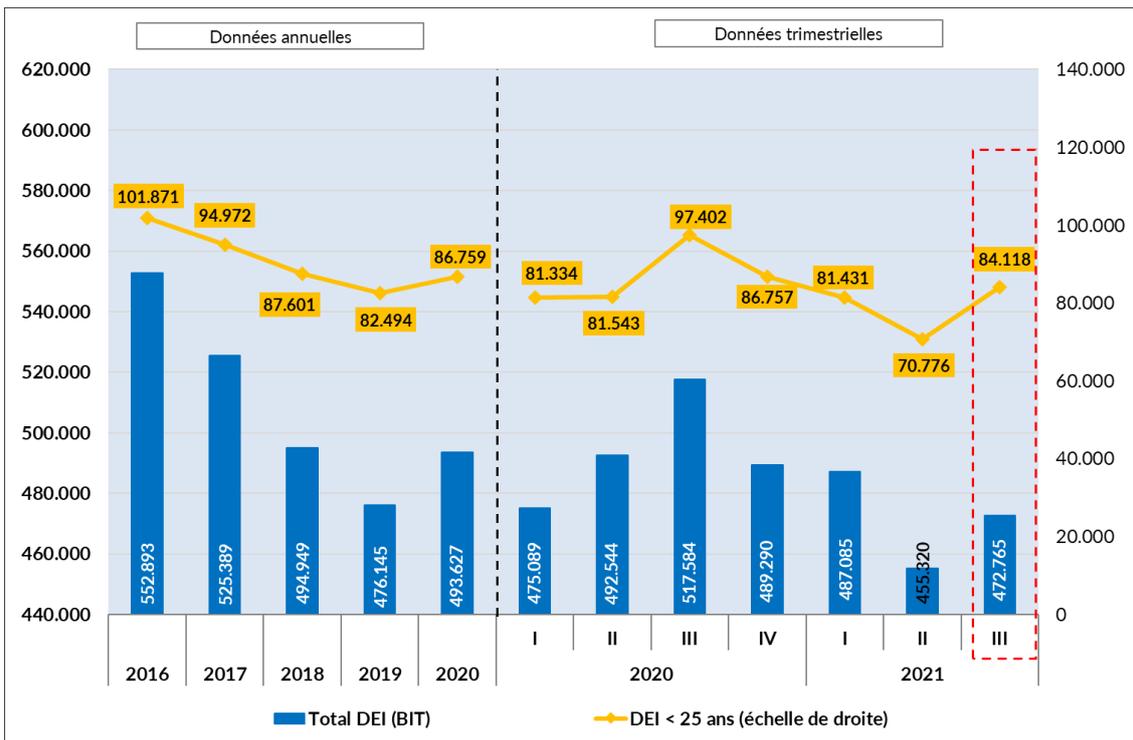
Néanmoins, tous les indicateurs suivis montrent des évolutions défavorables en 2020 à un an d'écart. Ainsi, le **taux d'emploi** a atteint 64,7 % en 2020, soit 0,6 point de pourcentage de moins qu'en 2019. Le **taux de chômage des jeunes** s'est élevé à 15,3 % en 2020, en augmentation de 1 point de pourcentage par rapport à 2019 et le **taux de chômage total** (données brutes) a augmenté de 0,2 point de pourcentage pour atteindre 5,6 % en 2020.

La détérioration des taux de chômage observée pour l'ensemble de l'année 2020 s'est poursuivie également au **deuxième trimestre de 2021** par rapport à la même période de 2020.

Ainsi, le **taux de chômage des moins de 25 ans** est passé de 16,4 % au deuxième trimestre de 2020 à 20,5 % au deuxième trimestre de 2021 (+4,1 points de pourcentage) et le **taux de chômage total** de 5 % à 6,3 % pour la même période de référence (+1,3 point de pourcentage).

Inversement, le **taux d'emploi** s'est amélioré en ce deuxième trimestre de 2021, se montant à 65 % contre 64,2 % au deuxième trimestre de 2020, soit 0,8 point de pourcentage de plus.

Graphique 10. Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)



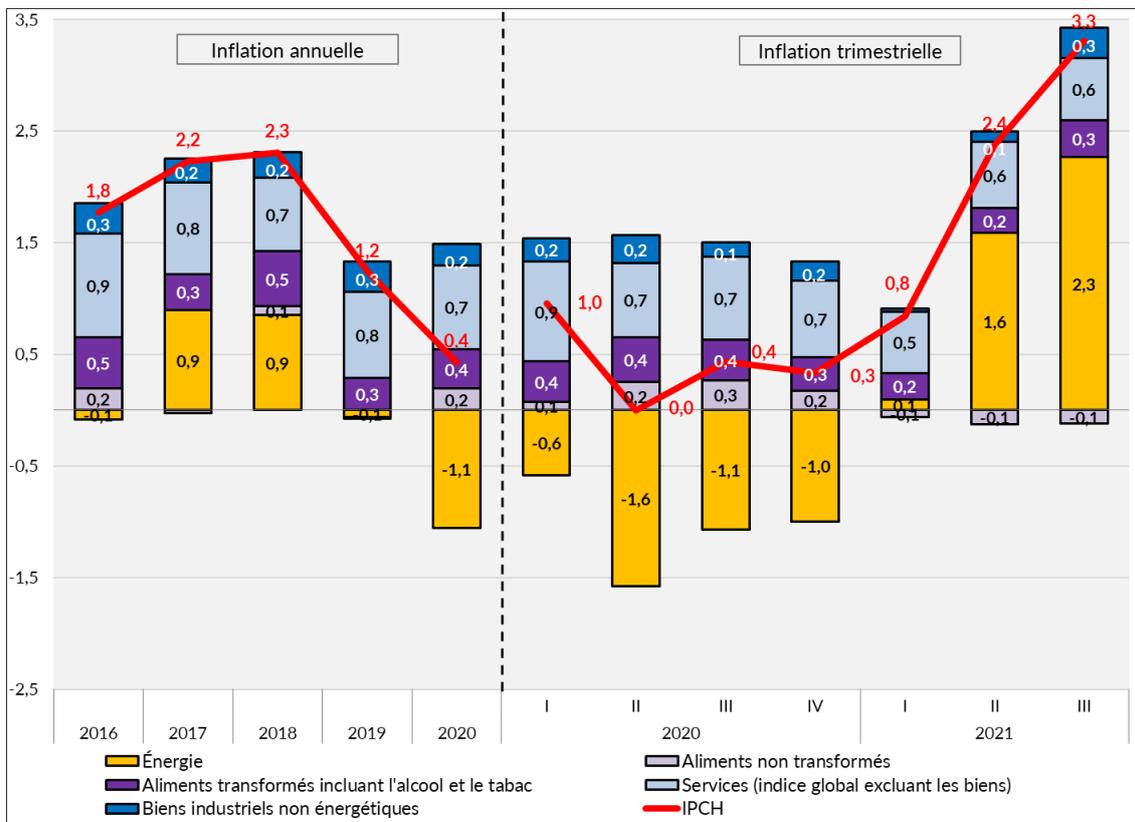
Source : ONEM.

En 2020, le nombre de **demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)** a évolué défavorablement par rapport à 2019, avec une augmentation de 3,7 % pour atteindre 493.627 unités. Il en est de même pour les **DEI de moins de 25 ans** dont le nombre a augmenté de 5,2 %, pour se chiffrer à 86.759 unités.

A contrario, le troisième trimestre de 2021 confirme la tendance baissière du premier trimestre de 2021, observée pour le nombre de **demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)** et le nombre de **chômeurs de moins de 25 ans** en glissement annuel. Ainsi, on dénombrait 472.765 DEI au **troisième trimestre de 2021**, soit une diminution de près de 8,7 % à un an d'écart, et 84.118 chômeurs de moins de 25 ans, soit 13,6 % de chômeurs de moins qu'un an auparavant.

Graphique 11. Évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et contribution à l'inflation des 5 grands groupes de produits

IPCH en % et contributions en point de pourcentage.



Source : Statbel.

En raison d'une nouvelle accélération des prix des produits énergétiques, l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) a fortement augmenté au cours des deuxièmes et troisièmes trimestres de 2021, passant de 0,8 % au premier trimestre de 2021 à 2,4 % au deuxième trimestre de 2021 et à 3,3 % au troisième trimestre.

Les prix à la consommation des produits alimentaires non transformés ont reculé de 3,1 % au cours du deuxième trimestre de 2021 et de 2,8 % au deuxième trimestre. Toutefois, en raison de leur poids modéré dans le panier de consommation, leur contribution à l'inflation totale s'est limitée à -0,1 point de pourcentage pour les deux trimestres sous revue. Il s'agit du seul groupe de produits qui influence négativement l'inflation sur ces deux trimestres.

Après avoir ralenti au deuxième trimestre de 2021 à 1,1 %, les prix à la consommation des produits alimentaires transformés se sont accélérés au cours du deuxième trimestre de 2021 pour afficher désormais 1,7 % de hausse, contribuant ainsi à hauteur de 0,3 point de pourcentage à l'inflation totale du troisième trimestre de 2021 (contre une contribution de 0,2 point de pourcentage à l'inflation totale du deuxième trimestre de 2021).

Inversement, les services, qui ont connu une inflation de 1,4 % aux deuxième et troisième trimestres de 2021, ont contribué à l'inflation totale à hauteur de 0,6 point de pourcentage pour les deux trimestres en raison de leur poids élevé dans le panier de consommation (plus de 40 %).

Le quatrième groupe de produits, celui des produits industriels non énergétiques, a connu une nouvelle accélération du rythme de progression de ses prix au troisième trimestre de 2021, passant de 0,1 % de hausse au premier trimestre de 2021 à 0,4 % au deuxième trimestre de 2021 pour atteindre 1 % au troisième trimestre de 2021. Dès lors, la contribution de ce groupe de produits à l'inflation totale du deuxième trimestre de 2021 est de 0,1 point de pourcentage et de 0,3 point de pourcentage au troisième de 2021.

Enfin, la catégorie des **produits énergétiques**, qui a été fortement influencée par l'effondrement des prix du pétrole sur les marchés mondiaux en 2020 en raison de la crise économique et sanitaire, enregistre désormais une nette remontée des prix au cours de l'année 2021. Dès lors, après avoir connu une inflation négative tout au long de 2020 et avoir enregistré une première hausse de 0,4 % au premier trimestre de 2021, cette catégorie de produits a vu ses prix progresser de 18,3 % au deuxième trimestre de 2021 et atteindre 24,6 % de hausse au troisième trimestre de 2021. Cette accélération a pour effet d'alimenter l'inflation totale du deuxième trimestre de 2021 à hauteur de 1,6 point de pourcentage et à hauteur de 2,3 points de pourcentage au troisième trimestre de 2021. Elle explique, à elle seule, les deux tiers de l'inflation globale de chaque trimestre analysé.

3. Commerce extérieur – Observation des flux commerciaux

Tableau 1. Poids des exportations nationales dans les exportations mondiales

	2010	2015	2016	2017	2018	2019
UE28	15,5%	15,6%	15,9%	15,8%	15,7%	15,9%
Russie	3,4%	2,7%	2,5%	2,8%	3,1%	n.a.
États-Unis	11,0%	11,8%	12,0%	11,5%	11,3%	11,4%
Chine	13,6%	17,9%	17,3%	16,9%	16,9%	17,4%
Japon	6,7%	4,9%	5,3%	5,2%	5,0%	4,9%
Inde	1,9%	2,1%	2,1%	2,2%	2,2%	2,2%

Source : Eurostat.

La part de l'**Union européenne** (UE28) dans les exportations mondiales s'est légèrement améliorée **entre 2010 et 2019**, de même que celle des **États-Unis** et de l'**Inde**. Le **Japon** a suivi le chemin inverse, avec une part relative de ses exportations dans les exportations mondiales en diminution, passant de 6,7 % en 2010 à 4,9 % en 2019. Sur la longue période, si la part des exportations de la **Chine** dans les exportations mondiales s'est fortement accrue, celle de la **Russie** s'est réduite.

Entre 2018 et 2019, l'Union européenne, les États-Unis et la Chine ont connu une très légère hausse de la part de leurs exportations dans les exportations mondiales, tandis que le Japon a connu un très léger recul. Les données pour la Russie en 2019 ne sont pas encore disponibles.

Tableau 2. Part des exportations belges de biens à destination des principales zones géographiques du monde

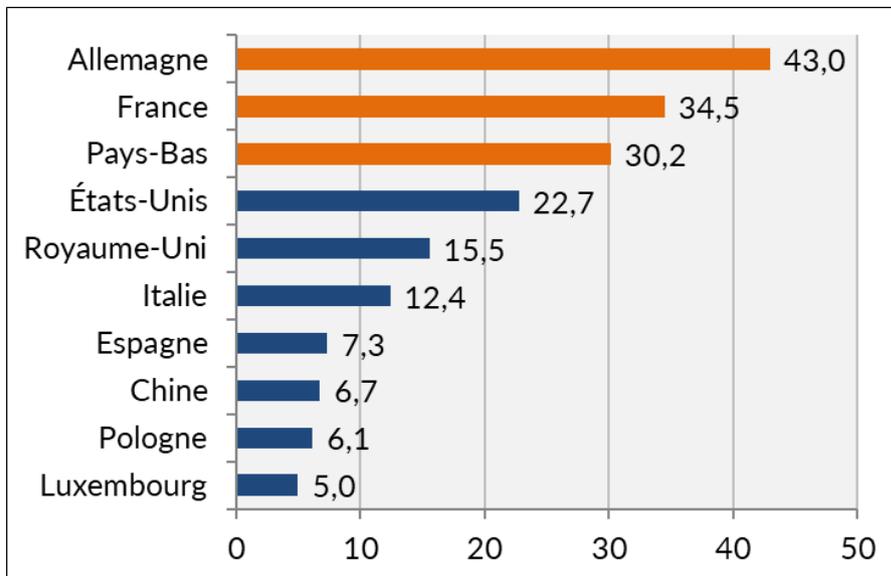
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Monde (toutes entités)	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Union européenne (27 pays)	62,7%	61,9%	63,0%	64,3%	63,5%	62,8%
Autres pays européens	12,2%	12,3%	12,0%	11,2%	10,9%	10,9%
Royaume-Uni	7,9%	7,6%	7,2%	6,6%	6,1%	6,0%
Turquie	1,2%	1,2%	1,3%	1,2%	1,1%	1,4%
Afrique	2,8%	2,7%	2,7%	2,7%	2,8%	2,9%
Amérique	8,1%	8,9%	8,1%	8,5%	10,3%	11,4%
États-Unis	5,8%	6,7%	5,7%	5,8%	7,5%	8,8%
Asie	12,3%	12,8%	12,5%	11,1%	10,7%	10,7%
Chine	2,0%	2,2%	2,4%	1,9%	2,0%	2,6%
Inde	3,2%	3,2%	2,9%	2,7%	2,2%	1,6%
Japon	0,8%	1,1%	1,0%	0,9%	1,1%	1,0%
Australie et Océanie	0,6%	0,6%	0,6%	0,9%	0,6%	0,6%
Autres	1,4%	0,8%	1,1%	1,4%	1,2%	0,7%

Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

L'**Union européenne** (Royaume-Uni non compris) représente la **première destination des exportations belges de biens**, avec une part de 62,8 % en 2020. Celle-ci s'est réduite de 0,7 point de pourcentage en 2020 par rapport à 2019. En revanche, la part des **autres pays européens** est restée stable en 2020, connaissant son plus bas résultat sur la période d'observation comme en 2019. La part du **Royaume-Uni** dans les exportations belges de biens s'est réduite chaque année depuis 2015 et a baissé de 0,1 point de pourcentage en 2020. Après avoir connu une amélioration en 2016, la part de l'**Asie** dans les exportations belges de biens s'est également affaiblie par la suite tout en restant stable en 2020. La part de l'**Inde** dans les exportations belges s'est réduite de moitié entre 2015 et 2020, où elle se limite à 1,6 %, ce qui pourrait expliquer l'affaiblissement du poids de l'Asie dans les exportations belges en 2020 par rapport à 2015. En revanche, à l'exception de

2017, la part de l'**Amérique** s'est accrue sur la période d'observation (+1,1 point de pourcentage en 2020 par rapport à 2019), principalement grâce aux **États-Unis** (+1,3 point de pourcentage en 2020 à un an d'écart). Enfin, une certaine stabilité des exportations par rapport à 2015 est observée dans les relations commerciales avec l'**Afrique** et l'**Australie**.

Graphique 12. Principaux débouchés à l'exportation de biens pour la Belgique en 2020
En milliards d'euros.

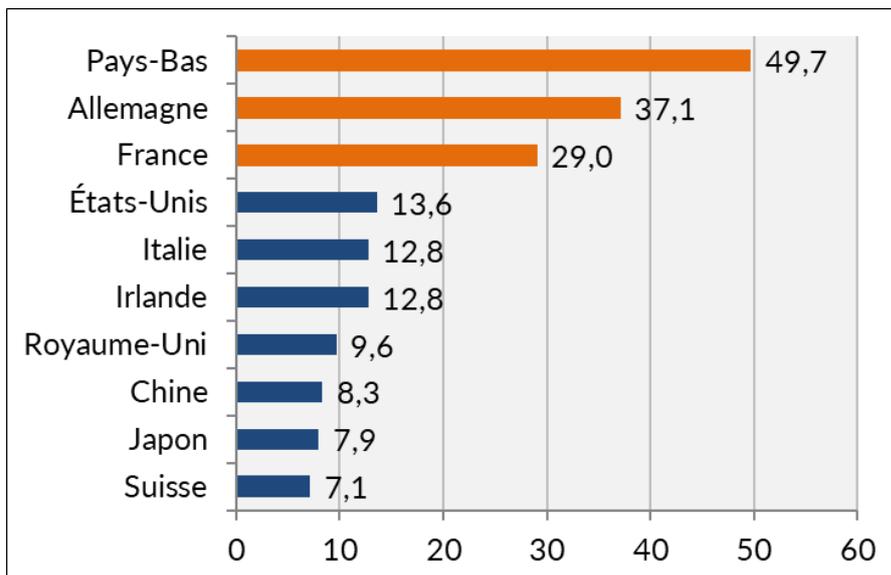


Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

En 2020, l'**Allemagne** constitue le premier partenaire commercial de la Belgique en matière d'exportations de biens, avec 43 milliards d'euros, suivie de la **France** avec 34,5 milliards d'euros et des **Pays-Bas** avec 30,2 milliards d'euros. Ensemble, ces trois pays ont accueilli 41,5 % des exportations belges de biens.

Le **Royaume-Uni** arrive à la 5^e place du classement avec approximativement 15,5 milliards d'euros de biens belges exportés vers ce pays, soit 6 % des exportations belges totales.

Graphique 13. Principaux partenaires à l'importation de biens pour la Belgique en 2020
En milliards d'euros.

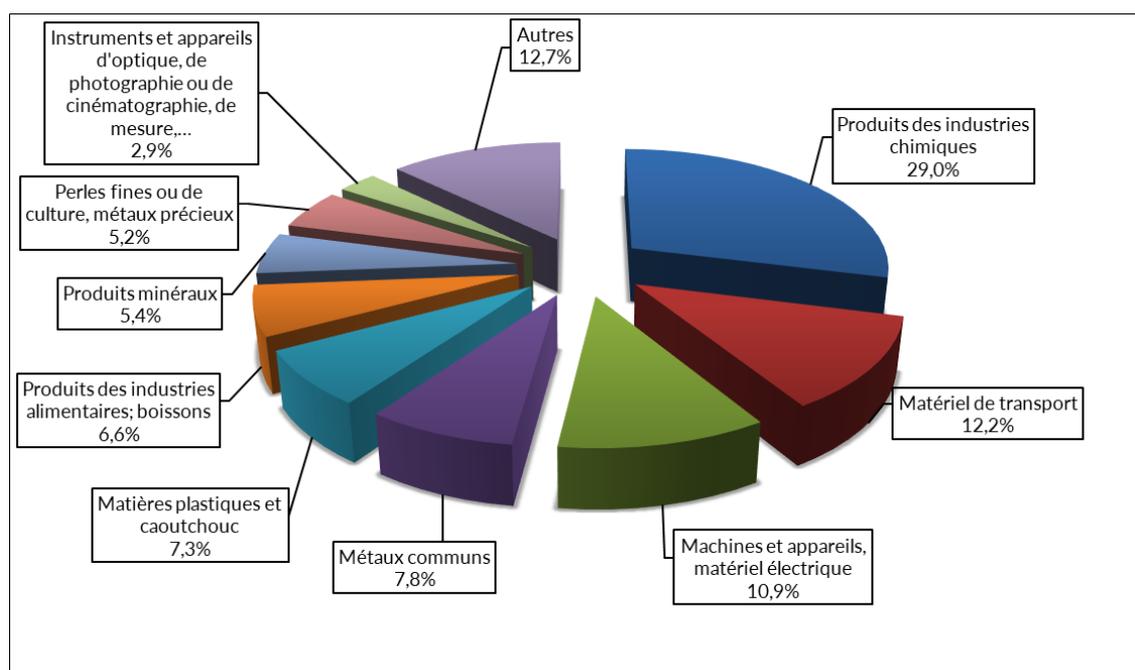


Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

En 2020, les trois principaux partenaires commerciaux de la Belgique pour ses importations de biens sont identiques à ceux de ses exportations bien que leur ordre diffère. Ainsi, les **Pays-Bas** sont les premiers fournisseurs du marché belge, comptant pour 49,7 milliards d'euros, suivis par l'**Allemagne** avec 37,1 milliards d'euros et la **France** avec 29 milliards d'euros. Ensemble, ces trois pays ont totalisé 45 % des importations belges de biens.

Le **Royaume-Uni** se trouve à la 7^e position dans le classement des partenaires commerciaux de la Belgique pour ses importations de biens en 2020. Il était encore à la 5^e position en 2017. Le Royaume-Uni a fourni des biens à la Belgique pour un montant de 9,6 milliards d'euros en 2020, soit 3,7 % des importations belges de biens.

Graphique 14. Ventilation par secteur des exportations belges de biens en 2020



Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN), concept national.

En 2020, quatre secteurs ont principalement dominé les exportations belges de biens :

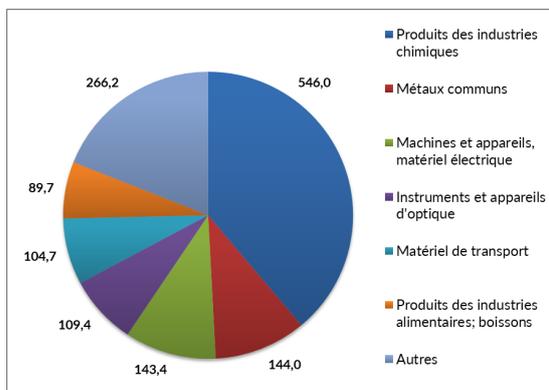
- les **produits chimiques** (29 % ; 75,2 milliards d'euros),
- les **véhicules et matériel de transport** (12,2 % ; 31,7 milliards d'euros),
- les **machines et appareils, matériel électrique** (10,9 % ; 28,2 milliards d'euros),
- les **métaux communs** (7,8 % ; 20,2 milliards d'euros).

Ensemble, ces quatre secteurs ont représenté plus de la moitié des exportations belges totales de biens (59,8 %).

Focus : flux commerciaux de biens entre la Belgique et la Corée du Sud en 2020

Graphique 15. Exportations de biens vers la Corée du Sud en 2020

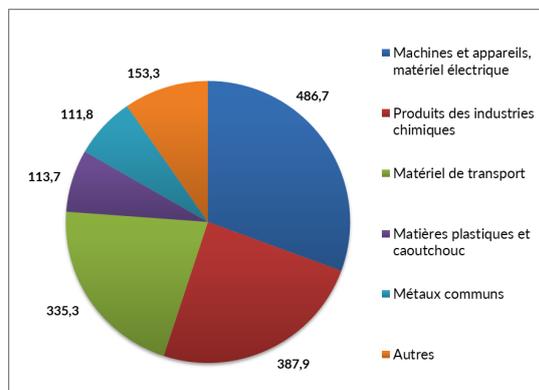
En millions d'euros.



Source : BNB (concept national).

Graphique 16. Importations de biens en provenance de la Corée du Sud en 2020

En millions d'euros.



Source : BNB (concept national).

Les **produits chimiques** ont été, en valeur, les principaux produits exportés par la Belgique vers la Corée du Sud en 2020, pour un montant de 546 millions d'euros, soit 38,9 % des exportations totales à destination de la Corée du Sud.

Les produits les plus importés par la Belgique en provenance de la Corée du Sud en 2020 sont constitués de **machines et appareils électriques**, comptant pour 486,7 millions d'euros, soit 30,6 % des importations totales belges en provenance de la Corée du Sud pour cette année.

Les exportations de **métaux communs** occupent la deuxième place dans le classement des exportations belges à destination de la Corée du Sud, suivies par celles des **machines et appareils électriques**, comptant respectivement pour 144 et 143,4 millions d'euros, soit 10,3 % et 10,2 % des exportations belges destinées à la Corée du Sud.

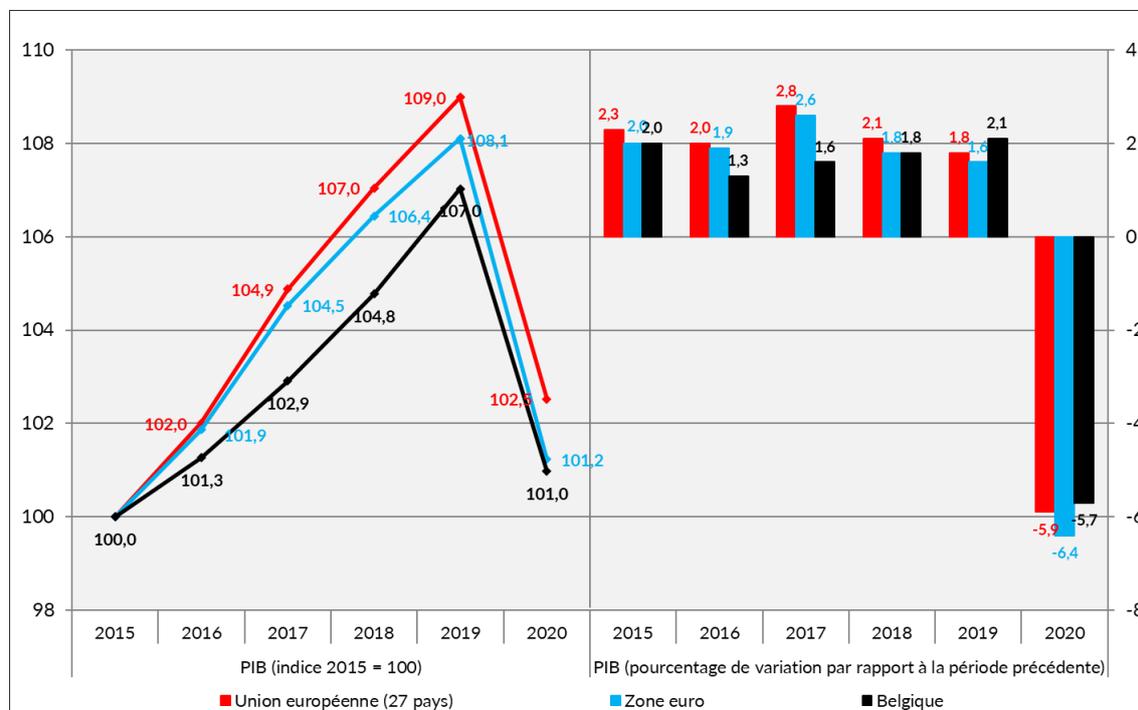
Les **produits chimiques** arrivent en deuxième position en matière de produits les plus importés par la Belgique en provenance de la Corée du Sud en 2020, comptant pour 387,9 millions d'euros, soit 24,4 % des importations belges totales en provenance de ce pays. Les importations de **matériel de transport** sont également importantes, avec un montant de 335,3 millions d'euros, soit 21,1 % des importations belges issues de la Corée du Sud.

Ensemble, les exportations de **produits chimiques**, de **métaux communs** et de **machines et appareils électriques** représentent près de deux tiers des exportations belges à destination de la Corée du Sud en 2020 (59,4 %).

Ensemble, les importations de **machines et appareils électriques**, de **produits chimiques** et de **matériel de transport** représentent plus de trois quart des importations belges en provenance de la Corée du Sud en 2020 (76,2 %).

4. La position de la Belgique comparée à l'Union européenne (27 pays)

Graphique 17. PIB en Belgique, dans l'Union européenne et dans la zone euro



Source : Eurostat.

Entre 2015 et 2018, le PIB a crû à un rythme plus lent en Belgique que dans l'Union européenne⁸ et la zone euro.

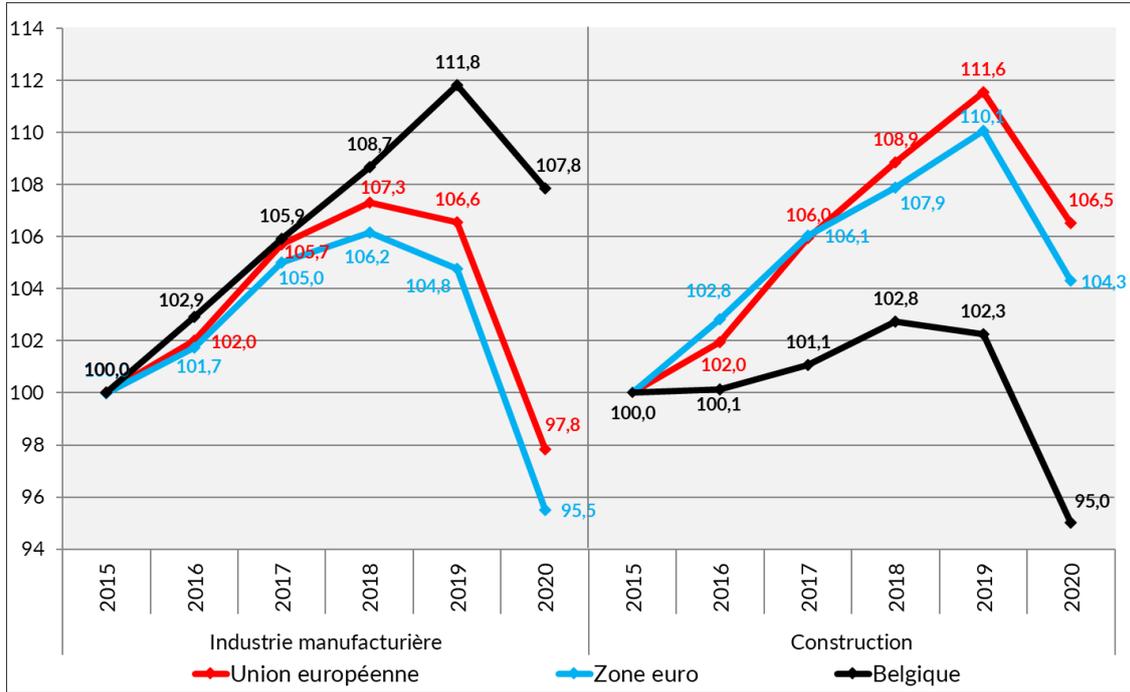
En 2019, la progression du PIB avait ralenti dans l'Union européenne et la zone euro tandis qu'elle était en accélération en Belgique. Par ailleurs, la croissance économique belge était supérieure à celles de la zone euro et de l'Union européenne et atteignait 2,1 %.

Toutefois, à la suite de la **pandémie de Covid-19**, le PIB a connu un recul marqué dans les trois régions analysées en 2020, de l'ordre de 5,9 % pour l'Union européenne, de 6,4 % pour la zone euro et de 5,7 % pour la Belgique.

Dès lors, le PIB s'est limité à 456,9 milliards d'euros pour la **Belgique** en 2020 (contre 478,2 milliards d'euros en 2019), à 11.400,4 milliards d'euros pour la **zone euro** (contre 11.982,7 milliards d'euros en 2019) et à 13.393,7 milliards d'euros pour l'**Union européenne** (contre 14.015,6 milliards d'euros en 2019).

⁸ Lorsque l'Union européenne est mentionnée, cela concerne l'Union européenne des 27 pays, le Royaume-Uni étant exclu en conséquence du Brexit. Dès lors, ce dernier est exclu des données pour l'ensemble de la période d'observation afin d'éviter une rupture de séries.

Graphique 18. Indice de production dans l'industrie manufacturière et la construction
Indice 2015 = 100.

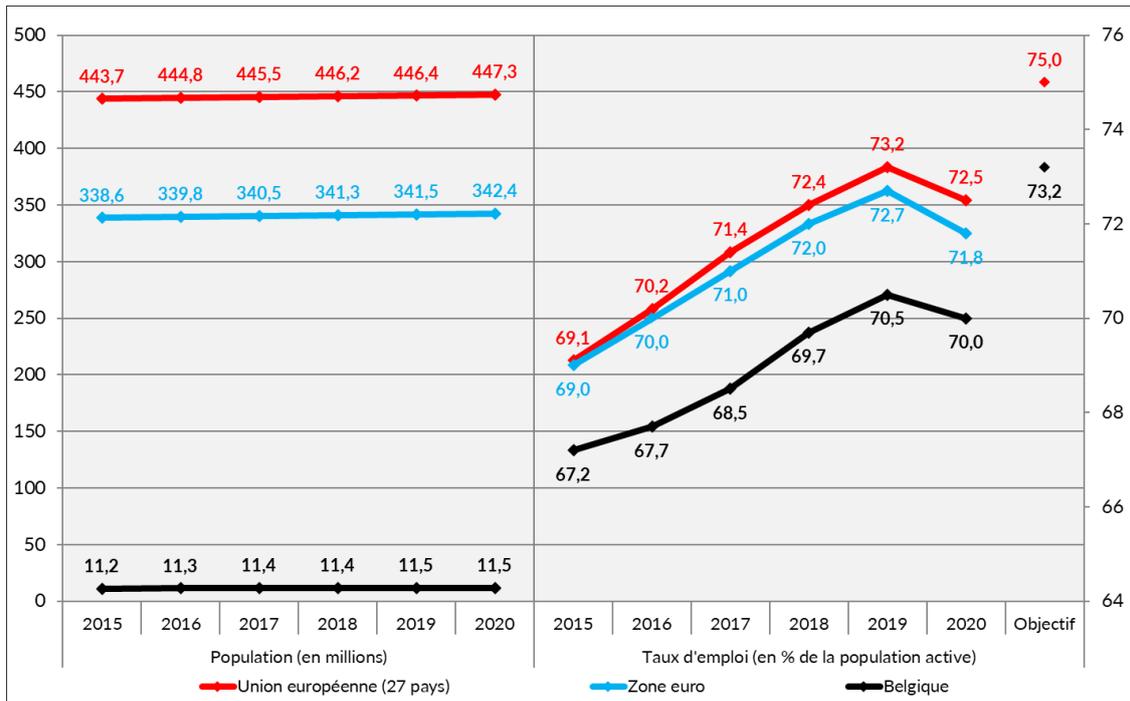


Source : Eurostat.

La tendance haussière de la **production dans l'industrie manufacturière** s'est interrompue en Belgique en 2020, soit un an plus tard que pour la zone euro et l'Union européenne. Le recul est néanmoins un peu moins prononcé que dans les deux autres zones.

La **production dans le secteur de la construction** s'est nettement contractée en 2020 dans les trois zones examinées avec un recul toutefois plus marqué en Belgique.

Graphique 19. Population et taux d'emploi

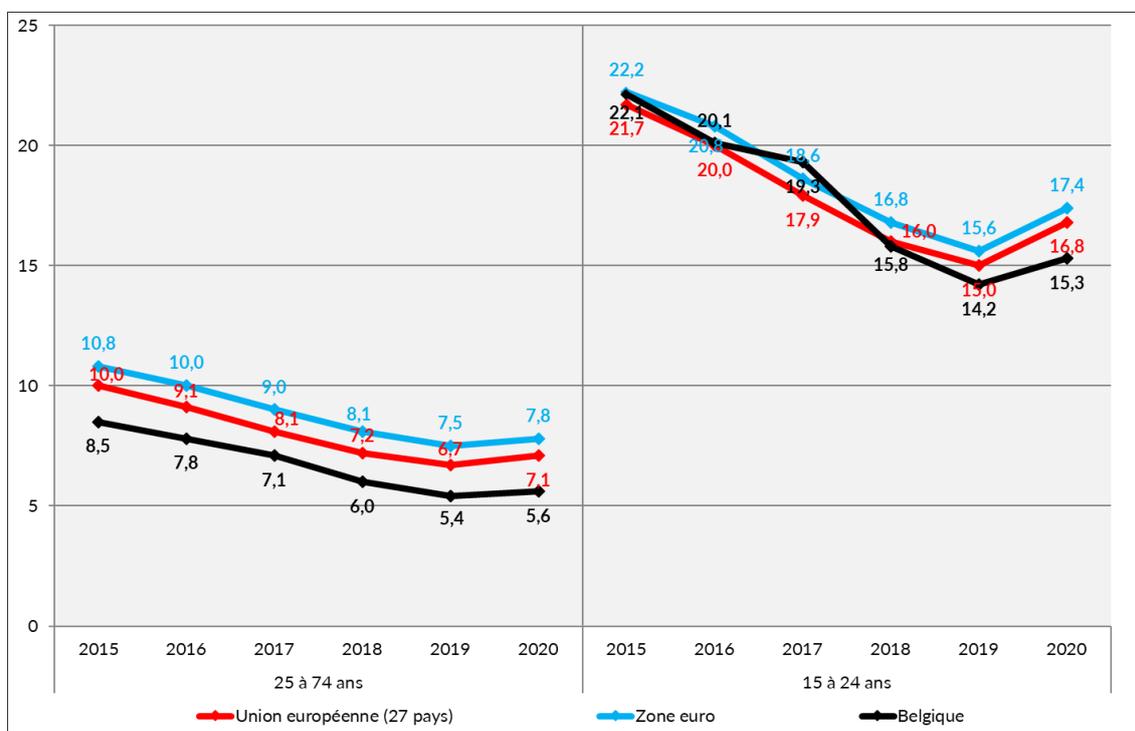


Source : Eurostat.

Avec 11,5 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2020, la **population belge** représente 3,4 % de la population de la zone euro (342,4 millions d'habitants) et 2,6 % de celle de l'Union européenne (447,3 millions d'habitants).

Avec un **taux d'emploi** de 70,0 % en 2020, la Belgique reste en dessous des taux moyens enregistrés dans la zone euro (71,8 %) et dans l'Union européenne (72,5 %). Elle n'a donc pas atteint l'objectif qu'elle s'était fixé pour 2020 dans le cadre de la stratégie Europe 2020 (73,2 %).

Graphique 20. Taux de chômage



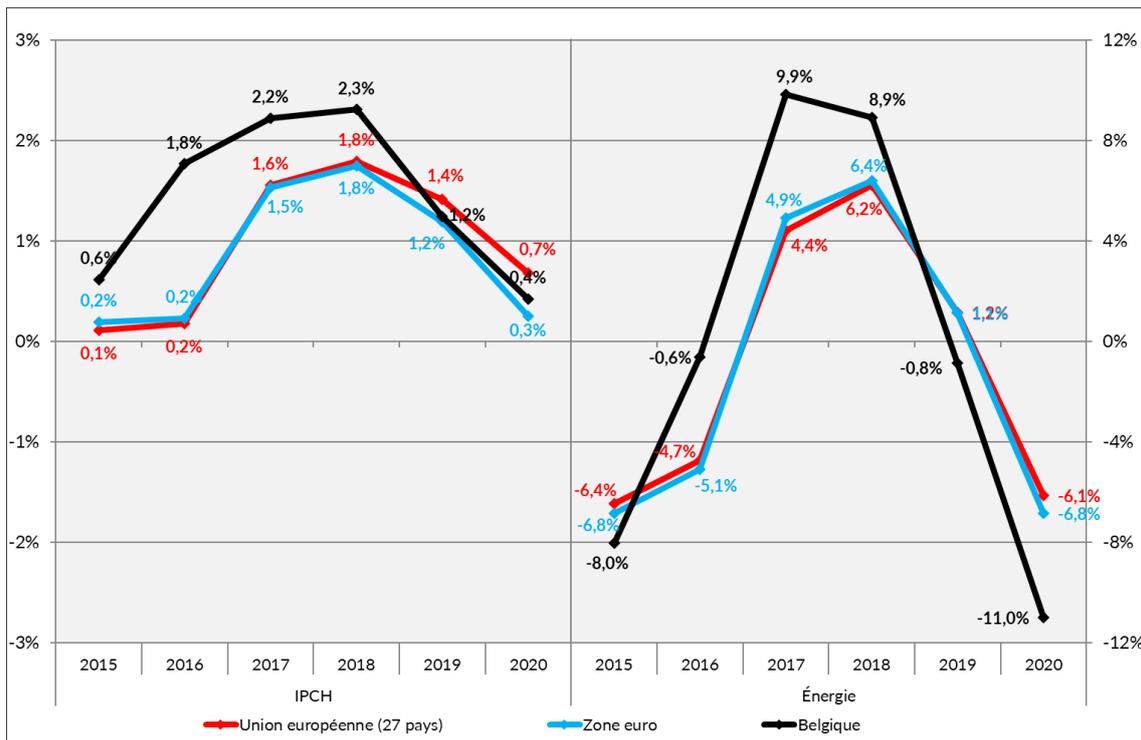
Source : Eurostat.

En 2020, le **taux de chômage des 25-74 ans** est en augmentation en Belgique pour la première fois après quatre reculs consécutifs sur la période d'observation et atteint 5,6 %. Ceci est également vrai pour la zone euro et pour l'Union européenne, mais la détérioration a été légèrement plus prononcée dans l'Union européenne et en zone euro qu'en Belgique. Comparativement à 2019, le taux de chômage a ainsi augmenté en 2020 de 0,4 point de pourcentage dans l'Union européenne, de 0,3 point de pourcentage dans la zone euro et de 0,2 point de pourcentage en Belgique.

À l'instar du taux de chômage des 25-74 ans, on observe également un renversement de tendance en 2020 dans l'évolution du **taux de chômage des jeunes (15-24 ans)**. Celui-ci est en augmentation en Belgique et a atteint 15,3 %, soit 1,1 point de pourcentage en plus à un an d'écart. Pour la troisième année consécutive le taux de chômage chez les jeunes en Belgique est inférieur à celui de l'Union européenne.

Cette inversion de tendance est également vraie pour la zone euro et pour l'Union européenne qui ont enregistré respectivement un **taux de chômage des jeunes (15-24 ans)** de 17,4 % et de 16,8 %. Comparativement à 2019, la détérioration de ce taux de chômage a été plus importante en zone euro et dans l'Union européenne qu'en Belgique, le taux de chômage ayant augmenté en 2020 de 1,8 point de pourcentage à la fois en zone euro et dans l'Union européenne et de 1,1 point de pourcentage en Belgique.

Graphique 21. Inflation



Source : Eurostat.

En 2020, l'inflation a ralenti pour la seconde année consécutive à la fois en Belgique, en zone euro et dans l'Union européenne. Avec 0,4 %, l'inflation belge est moins élevée que celle de l'Union européenne (0,7 %) mais légèrement plus élevée que celle de la zone euro (0,3 %).

Si, en 2020, les prix de l'énergie ont connu un recul dans les trois zones examinées, le retrait a été plus marqué en Belgique.

5. Prévisions macro-économiques

Le recul de l'activité économique mondiale en 2020 est dû à la pandémie de Covid-19. Si l'économie montre des signes de reprise en 2021, notamment grâce à l'avancée dans les campagnes de vaccination et à la levée des mesures de confinement, l'apparition de variants pourrait toutefois mettre une nouvelle fois l'activité économique au ralenti. C'est la raison pour laquelle une troisième dose de vaccin, servant de booster d'immunité, est désormais proposée à la population belge.

Tableau 3. Prévisions de croissance du PIB dans l'environnement international

En %.

Environnement international	2018	2019	2020	2021 (e)	2022 (e)
Monde	3,6	2,8	-3,4	5,7	4,5
États-Unis	2,9	2,3	-3,4	5,8	4,5
Chine	6,7	6,0	2,3	7,9	5,3
Zone euro	1,8	1,6	-6,4	5,0	4,3
Allemagne	1,1	1,1	-4,6	2,7	4,6
France	1,9	1,8	-7,9	6,5	3,8
Pays-Bas	2,4	2,0	-3,8	4,0	3,3
Royaume-Uni	1,7	1,7	-9,7	6,9	4,8
Japon	0,6	0,3	-4,8	2,4	2,3

(e) = estimation.

Source : Commission européenne ([European Economic Forecast](#), novembre 2021).

Tableau 4. Prévisions de croissance économique en Belgique

En %, sauf indication contraire.

Belgique	2018	2019	2020	2021 (e)	2022 (e)
PIB	1,8	2,1	-5,7	6,0	2,6
Dépenses de consommation finale des ménages et ISBL	1,9	1,8	-8,2	5,1	5,3
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	1,3	1,7	0,2	3,0	0,1
Formation brute de capital fixe	3,0	4,5	-6,2	10,5	2,0
<i>Exportations nettes (biens et services)</i> <i>(contribution à la croissance, en p.p.)</i>	-0,6	0,3	0,4	0,4	-0,6
Inflation totale (IPC)	2,1	1,4	0,7	2,3	3,3

(e) = estimation.

Sources : Commission européenne ([European Economic Forecast](#), novembre 2021) et Bureau fédéral du Plan ([indice des prix à la consommation - Prévisions d'inflation](#), novembre 2021).